

Délibération n°CA-2024-35 Approbation du compte administratif 2023

Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 23 Date de convocation : 30 avril 2024
Présents : 14 Quorum fixé à 12 membres
Votants : 13
Procurations : 0

Résultats du vote :

Voix "pour" :

Voix "contre" :

Abstentions :

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé	A reçu pouvoir de
Mme Marie-Claire FAIVRE		X	
M. Laurent BAILLY		X	
Mme Martine PEQUIGNOT		X	
M. Benoît CORNU	X		
Mme Christelle RIGOLOT	X		
M. Jean-Claude GAY	X		
Mme Isabelle ARNOULD		X	
M. Yves KRATTINGER		X	
Mme Edwige EME	X		Ne prend pas part au vote
M. Bernard PIQUARD		X	
Mme Patricia FASSENET		X	
M. Jean-Marie BERTIN	X		
Mme Karine GUILLEREY	X		
M. Thomas OUDOT	X		
Mme Carmen FRIQUET		X	
M. Frédéric BURGHARD		X	
M. Jean-Paul CARTERET		X	
M. Patrick GOUX	X		
M. Jérôme LALLEMAND		X	
M. Sylvain GUILLEMAIN		X	
Mme Marie BRETON	X		
M. Francis ABRY	X		
M. Gilles MARSOT		X	

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
M. Thierry BORDOT		X
Mme Claudy CHAUVELOT-DUBAN		X
M. Fernand BURKHALTER		X
Mme Sylvie COUTHERUT		
M. Laurent SEGUIN		
Mme Véronique GRANDJEAN		
M. Jean-Jacques SOMBSTHAY	X	
Mme Carole MICHEL		X
M. Michel RICHARD		
Mme Sylvie MANIERE	X	
M. Hervé PULICANI	X	
Mme Martine GAUTHERON		
M. Dimitri DOUSSOT		
Mme Corinne JEANPARIS		
Mme Isabelle GEHIN		X
Mme Corinne BONNARD		X
Mme Christelle CLEMENT		X
M. René ROBERT		
M. Jean-Claude TRAMESEL		X
Mme Monique BOUCRY	X	
M. Régis PINOT		
M. Gabriel CHARBONNIER		
M. François LAURENT		X

Membres élus ayant voix consultative

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé
CNE Maxime GERARD	X	
SCH Stéphane GILLET		X
CNE Michel TOURDOT		X
ADC Laurent LAMARCHE		X
M. Gilles VIENNET		X

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
LTN Rodolphe TAILLARD		
ADC Dimitri AIME	X	
LTN Michaël COUROUX		X
ADJ Françoise VALEUR		X
Mme Muriel PEREUR		X

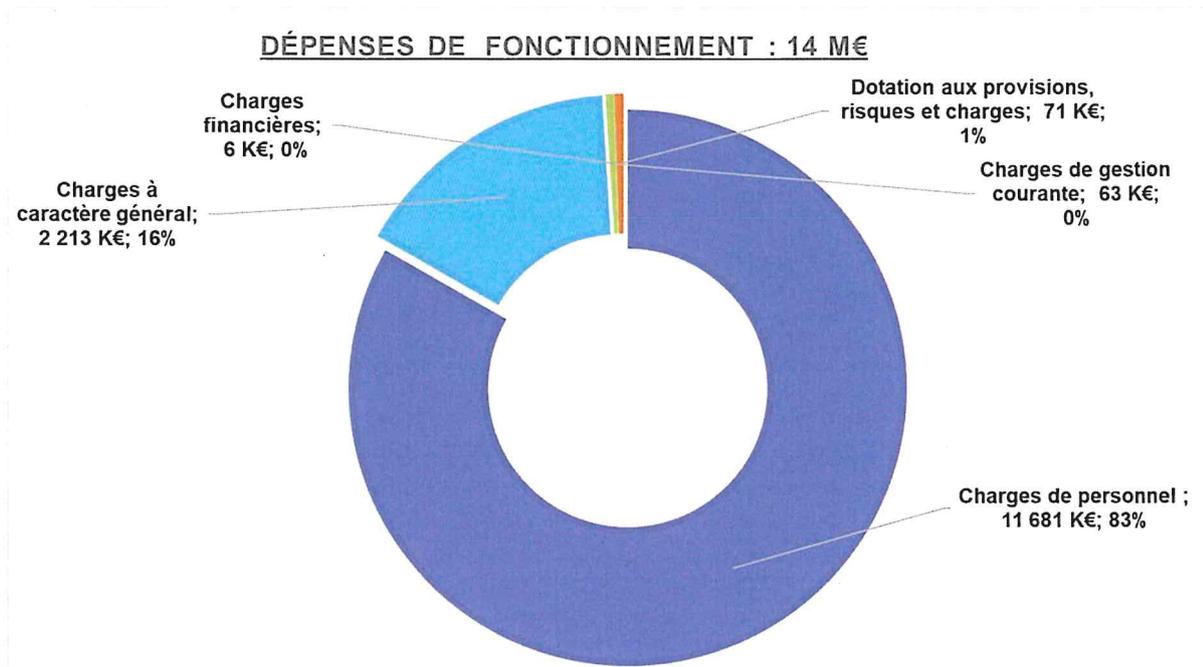
Membres de droit

	Présent	Excusé
M. Romain ROYET, préfet de la Haute-Saône		X
Direction des services du cabinet de la Préfecture	X	
M. le colonel Stéphane HELLEU, directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône	X	
M. le lieutenant-colonel Denis LAPREVOTE-TARNAUD, Référent mixité et lutte contre les discriminations et référent sûreté et sécurité		X
M. le commandant Richard VERGUET, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône		X
M. le médecin lieutenant-colonel Florent NOËL, médecin-chef du Service de Santé et de Secours Médical des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône		X
M. Étienne SAÏD, responsable de la paierie départementale de la Haute-Saône, représenté par M. Abdouahef BOUGUETTOUCHA	X	

Étaient également présents

M. le lieutenant-colonel Franck BEL, chef d'Etat-Major du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
Mme Céline BRUBACH, cheffe du service « Finances »
Mme Delphine MANTELLI, cheffe du service « Juridique »

1. Les dépenses de fonctionnement 2023 (réelles) : 14 M€ (taux de réalisation : 99,7 %)



a/ Les dépenses à caractère général

Sur le total de dépenses de fonctionnement de 14 M€, les **charges à caractère général s'élèvent à 2,2 M€ et sont réalisées à hauteur de 98,1 %**.

Ces **dépenses de fonctionnement courantes** comprennent notamment l'achat d'énergie (électricité 328,2 K€, carburant 419,4 K€), d'entretiens de matériels divers (340,3 K€) dont 183,1 K€ de maintenance. Elles concernent également les frais d'assurance dont les dommages aux biens, bris de machines et flotte véhicules (149,4 K€).

Concernant les dépenses d'électricité d'un montant de 328,2 K€, le SDIS a pu bénéficier d'un amortisseur qui a permis d'économiser 39 951,89 € sur toute l'année 2023. Il est prévu que cet amortisseur perdure pour l'exercice 2024. Les consommations ont baissé, la hausse n'est dûe qu'à l'augmentation des tarifs tout comme pour le gaz et le chauffage urbain.

Les dépenses à caractère général augmentent de 6,6 % par rapport à 2022 du fait de l'inflation conjoncturelle ayant atteint de 25 à 30 % sur certains produits (électricité, carburants, pièces détachées, huiles...).

b/ Les charges de personnel

Elles se composent des effectifs permanents du SDIS70 avec les sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et les personnels administratifs ou techniques (PAT), mais également les sapeurs-pompiers volontaires (SPV).

Les **charges de personnel** sont passées de 11,4 M€ à 11,7 M€ entre 2022 et 2023 et connaissent une évolution de + 2,9 % (+ 327 K€), qui résulte :

- **des décisions nationales :**
 - La revalorisation des traitements au 1^{er} juillet 2023 : Le décret n°2023-519 du 28/06/2023 a prévu une augmentation du point d'indice de 1,5 % à compter du 1^{er} juillet 2023 soit 57,6 K€ ;
 - La revalorisation indiciaire à compter du 1^{er} juillet 2023. L'ajout de points d'indice majoré à certains agents des catégories B et C bénéficiant des plus petites rémunérations soit 8,7 K€ ;

- La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (décret n°2023-775 du 11 août 2023 modifiant le décret n°2008-539 du 6 juin 2008 GIPA) qui permet de maintenir le niveau de rémunération des agents publics lorsque leur traitement indiciaire brut a évolué moins vite que l'indice des prix à la consommation sur une période de référence de quatre ans. Pour 2023, 14 488,08 € ont été versés au titre de cette mesure soit + 7 608,92 € par rapport à 2022 ;
- Le décret n° 2023-545 du 30 juin 2023 précisant les fonctions de sous-officiers de sapeurs-pompiers éligibles à la nouvelle bonification indiciaire soit + 6,6 K€ ;
- La majoration de la contribution CNFPT pour l'apprentissage est passé de 0,05% à 0,1% soit +1 996 €.

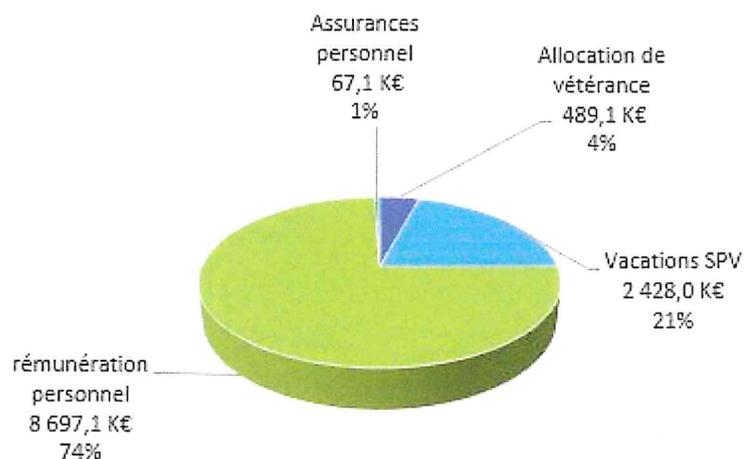
- **des facteurs mécaniques locaux :**

- Nouveau marché pour les titres restaurants avec augmentation de la valeur facial passant de 5 € à 7 € (+ 45 K€) ;
- Nouveau marché pour les assurances risques statutaires et protection sociale (+ 15,5 K€) ;
- Le recrutement des 14 pompiers professionnels intervenu en juin 2022 compte sur une année complète en 2023 ;
- Des avancements :
 - 7 avancements de grade chez les SPP ;
 - 2 avancements de grade chez les PAT (adjoint administratif filière administrative et technique) ;
- Changement de régime indemnitaire pour deux SPP, bénéficiant ainsi de l'IFTS (+ 19 K€) ;
- Depuis le 01/01/23, des IHTS sont payées à certains agents techniques, appelés à des dépannages la nuit ou les weekends, soit + 2 570 € ;
- Le Glissement Vieillesse Technicité.

Les indemnités sont en légère baisse par rapport à 2022 (-2,3 %) :

- Baisse des interventions (-1800 interventions) ;
- Pas de Tour de France (-24 K€) ;
- Pas de missions spéciales telles que la vaccination COVID de 2022 (-34 K€) ;
- Baisse des renforts (-46 K€) ;
- Mise en place des VISU (+30 K€) ;
- Gardes (+ 24K€)

Concernant l'allocation vétéran et pensions de réversion, 962 allocataires ont pu en bénéficier pour un coût total pris en charge par le SDIS de 489 067,52 € (+0,7 %). L'arrêté du 21 septembre 2022 fixant le montant de la NPFR a considérablement fait augmenter les cotisations (+ 33,7 K€). Les charges de personnel mis à disposition s'élèvent à 142 057,07 € : Ces dépenses font l'objet d'un remboursement total par la DGSCGC.



c/ Les charges de gestion courante

Les indemnités versées aux élus en 2022 s'élèvent à 24 332 € en hausse de 473 € suite au dégèle du point d'indice notamment.

Les subventions aux associations restent stables 26 000 € :

- UDSP : 20 300 € ;
- ODP : 1 200 € ;
- Amicale : 2 500 € ;
- Musique Villersexel : 1 000 € ;
- Spéléo secours Franche-Comté : 1 000 €

d/ Dette et intérêts versés

S'agissant de **la dette**, les **intérêts versés** ont représenté 5,9 K€ en 2023, conformément au plan d'amortissement.

e/ Les autres dépenses de fonctionnement

Les autres dépenses de fonctionnement (71 K€) correspondent à une provision pour risques et charges destinée à couvrir un risque.

f/ Les écritures d'ordre

Le montant des amortissements pour 2023 se monte à 2 256 615,20 €.

Le total des dépenses de fonctionnement avec écritures d'ordre s'élève à 16,3 M€.

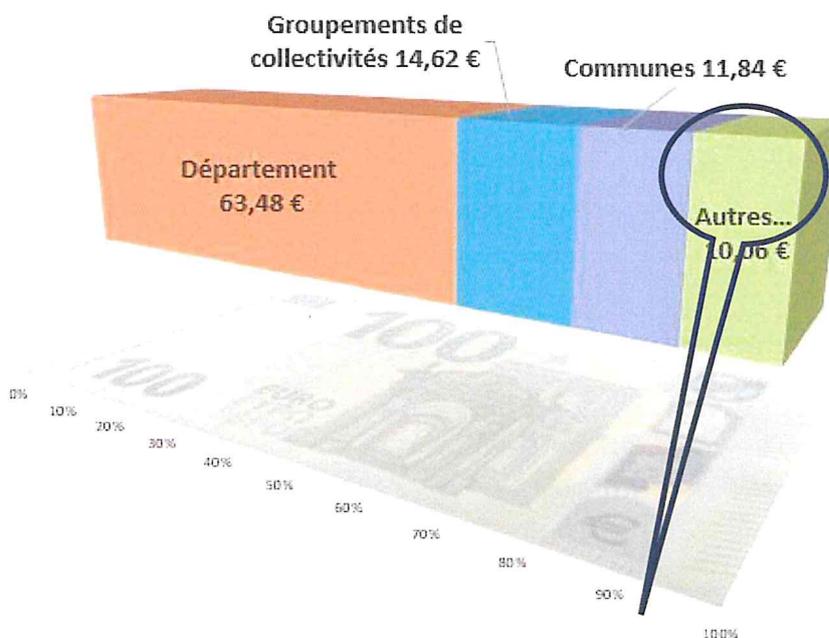
2. Les recettes de fonctionnement 2023 (réelles) : 15,9 M€ (taux de réalisation : 100,8 %)

A noter que le résultat de N-1 ne fait pas l'objet d'une exécution.

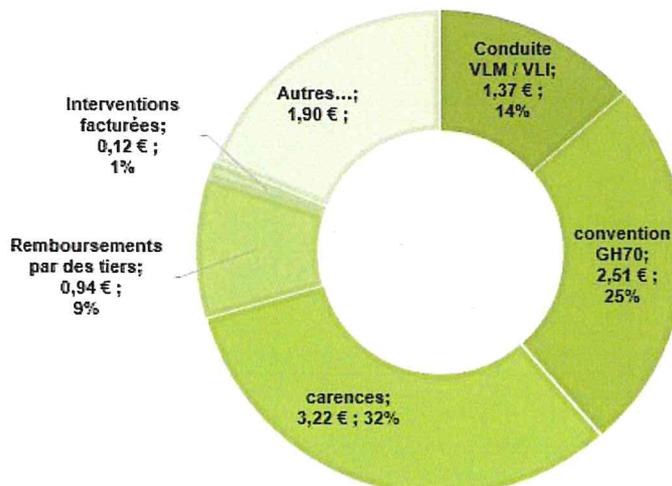
RECETTES DE FONCTIONNEMENT* Budget SDIS 70	Compte Administratif 2022	Budget 2023	Compte Administratif 2023	% de réalisation du CA 2023	% d'évolution CA 2023/ CA 2022
Département	8 900 000	10 100 000	10 100 000	100,0%	13,5%
Communes	1 758 787	1 877 190	1 883 094	100,3%	7,1%
Groupements de collectivités	2 182 928	2 332 561	2 326 657	99,7%	6,6%
Sous-total Contributions	12 841 714	14 309 751	14 309 751	100,0%	11,4%
Conduite VLM / VLI	217 416	187 000	217 416	116,3%	0,0%
convention GH70	400 000	400 000	400 000	100,0%	0,0%
carences	477 400	496 600	511 945	103,1%	7,2%
Remboursements frais par des tiers (70878)	89 945	141 848	149 008	105,0%	65,7%
Interventions facturées (7061)	14 475	15 000	19 239	128,3%	32,9%
Subventions exceptionnelles	168 359	-	-	-	-
Aucres...	353 026	183 485	302 624	164,9%	-14,3%
Résultats N-1	-	7 220	-	0,0%	-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14 562 335	15 740 904	15 909 982	101,1%	9,3%

* Opérations réelles

Recettes réelles de fonctionnement du SDIS 70



AUTRES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 10,06 €



a/ Les contributions des collectivités

Les contributions des collectivités s'élèvent à 14,3 M€ et représentent à elles seules 89,9 % des recettes totales du SDIS 70.

Elles comprennent notamment celles du Département pour 10,1 M€. Les contributions des communes se chiffrent à 1,8 M€ et pour les EPCI et groupements à 2,3 M€.

b/ Conventions GH70 : Conduites Véhicule Léger Médicalisé (VLM), Infirmier (VLI) et appuis logistiques SMUR

Conformément aux conventions en cours, les recettes concernant les VLM et VLI ont été perçues à hauteur de 217 K€.

Conformément à la convention de mise à disposition des moyens du SDIS 70 dans le cadre des interventions des SMUR, le SDIS 70 a perçu 400 K€ au titre de 2023.

c/ Autres carences

Conformément à la convention du 27 juillet 2012 relative à la prise en charge des interventions effectuées par le SDIS 70 à la demande de la régulation du centre 15 en cas d'indisponibilité des sociétés privées de transports sanitaires, les recettes encaissées au titre de 2023 s'élèvent à 511 945 € pour 2 483 carences. Suite à l'arrêté du 24 décembre 2023, le prix des carences est passé de 200 € à 209 €, ce qui a permis au SDIS 70 d'encaisser 15 345 € supplémentaires.

d/ Autres recettes

Les charges de personnel mis à disposition s'élèvent à 142 057,07 €. Ces dépenses font l'objet d'un remboursement total par la DGSCGC.

Les remboursements de sinistres (flotte auto, vol, grêle...) s'élèvent à environ 98,8 K€.

Les ventes de matériels et produits de cessions s'élèvent à 23 K€.

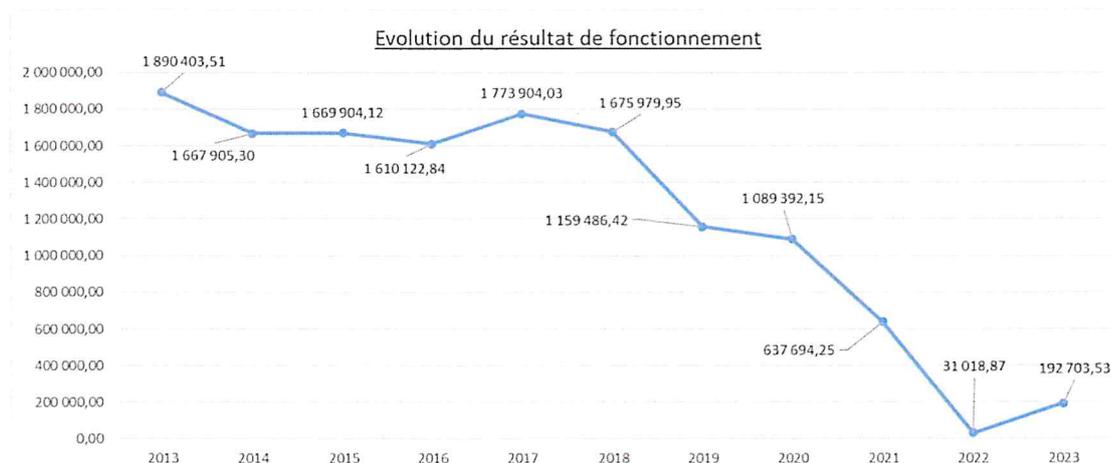
La part « employé » remboursée au SDIS 70 concernant les titres restaurants s'élèvent à 68 K€.

Une recette de 40K€ a été enregistrée concernant la loi du 10 juillet 2023 sur l'exonération partielle de l'ancienne taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) applicable au gazole et à l'essence, utilisés par l'ensemble des véhicules des services d'incendie et de secours correspondant aux consommations entre le vote de la loi du 11 juillet 2023 et le 31 décembre 2023.

Les autres recettes concernent notamment les remboursements d'indemnités journalières, de congés paternité, d'incapacité totale de travail et de reprise de CET.

L'épargne de gestion accumulée sur plusieurs exercices dans les années 2010 et qui a permis de constituer un fonds de roulement permet depuis plusieurs années de compenser un niveau de dépenses courantes supérieur aux recettes annuelles.

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 192 K€.



A titre d'information :

	2022	2023
EPARGNE BRUTE (EB = RF-DF)	1 067 107	1 876 313
EPARGNE DE GESTION (EG= EB+INTERETS)	1 073 340	1 882 218
EPARGNE NETTE (EN= EB-CAPITAL)	1 019 827	1 828 706

Capacité désendettement : - de 1 an

III/ Investissement du budget principal

1. Les dépenses d'investissement 2023 (réelles) : 3,4 M€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT* Budget SDIS 70	Compte Administratif 2022	Budget 2023	Compte Administratif 2023	% de réalisation du CA 2023	% d'évolution CA 2023/ CA 2022
Conc&droit simil, brevets licences	105 847	83 829	42 333	50,5%	-60,0%
Bâtiments administratifs	319 573	188 224	177 249	94,2%	-44,5%
Centre d'incendie & de secours	97 572	612 772	511 158	83,4%	423,9%
Réseaux de transmission	61 543	856 226	361 014	42,2%	486,6%
Mat. d'incendie & de secours	1 291 291	2 490 593	1 447 662	58,1%	12,1%
Mat.non mobil incendie&secours	518 959	755 958	559 195	74,0%	7,8%
Ateliers	3 018	8 790	1 382	15,7%	-54,2%
Aut. matériel & outillage tec.	22 696	21 010	6 388	30,4%	-71,9%
Matériel de transport	86 096	130 926	130 926	100,0%	52,1%
Matériel informatique	61 326	62 981	44 870	71,2%	-26,8%
Matériel de bureau et mobilier	38 540	62 587	55 787	89,1%	44,7%
Remboursement capital de la dette	47 280	47 607	47 607	100,0%	0,7%
Avance et acompte VSAV	183 419	-	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 837 158	5 321 503	3 385 570	63,6%	19,3%

* Opérations réelles

Afin d'accomplir ses compétences, le SDIS 70 a réalisé 3,4 M€ de dépenses d'équipement sur son budget.

Les principaux montants correspondent aux travaux et acquisitions suivants :

- Travaux bâtiments administratifs : rénovation du centre technique avec les travaux de plâtrerie, peinture, électricité, plomberie, climatisation, menuiserie, sol, remplacement chaudière (177 K€) ;
- Parc véhicules (1,6 M€) : 5 véhicules de secours et d'assistance aux victimes, 1 fourgon pompe tonne secours routier, 2 camion-citerne feux de forêts, 1 véhicule plongeur, 8 véhicules légers ;
- Tenues de feu (casques F2, vestes, polos, bottes d'incendie, surpantalons...) et matériel incendie et secours (cisaille, corpuls, stations d'intervention, motopompe flottante...) 559 K€ ;
- Des travaux dans les centres d'incendie et de secours (511 K€) : fin des travaux de couchage des centres de Servance, Lavoncourt et Faucogney, travaux d'étanchéité au CIP Luxeuil-les-Bains ;
- Matériel informatique (44 K€) : ordinateurs et tablettes... ;
- Matériel de bureau (56 K€) : armoires, bureaux, fauteuils... ;
- Brevets, licences et logiciels (42 K€) : logiciels UrgSAP et Diadème, boîte mail, serveurs....

Le SDIS 70 rentre dans sa deuxième année de mise en œuvre du projet SIOp. L'assistance à maîtrise d'ouvrage a été payée à hauteur de 29,7 K€. Suivant le planning financier du marché, 20 % ont été payés au titulaire pour la refonte du système pour 51,5 K€, et 50% pour la mise en place du RDA² ultime secours soit 52,7 K€. Des équipements radio et de réseaux de transmissions tels que des serveurs, pare feu, commutateurs ont été dépensés à hauteur de 241,6 K€.

32,4 K€ ont été dépensés pour l'acquisition du logiciel de paiement des indemnités des SPV.

Le SDIS 70 a remboursé le capital de son emprunt à hauteur de 47,6 K€.

L'encours de dette au 31 décembre 2023 est de 834 802,44 € contre 882 409,17 € en 2022.

2. Les recettes d'investissement 2023 (réelles) : 0,86 M€

RECETTES D'INVESTISSEMENT* Budget SDIS 70	Compte Administratif 2022	Budget 2023	Compte Administratif 2023	% de réalisation du CA 2023	% d'évolution CA 2023/ CA 2022
Résultat N-1	-	2 658 262	-	0,0%	-
Exédent de fonctionnement capitalisés	150 000	23 799	23 799	100,0%	-84,1%
FCTVA	569 685	220 166	176 015	79,9%	-69,1%
Avance sur commande	268 553	183 419	183 419	100,0%	-31,7%
Subventions perçues	444 262	599 607	477 983	79,7%	7,6%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 432 500	3 685 253	861 216	23,4%	-39,9%

* Opérations réelles

Les subventions perçues concernent :

- Les fonds de concours perçus du Département à hauteur de 350 K€ pour le SIOp ;
- Une avance (59,8 K€) à hauteur de 21 % du montant de la subvention « pacte capacitaire » pour l'acquisition de camion-citerne feux de forêt moyen ;
- Le solde de la dotation de soutien à l'investissement local pour la rénovation énergétique du bâtiment de l'Etat major de la Direction Départementale pour un montant de 68 203,10 €.

Le Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) a été perçu à hauteur de 176 K€ en 2023 (contre 569,7 K€ en 2022). Cette somme correspond au FCTVA sur des factures de 2021 et s'explique par le volume moins important des dépenses d'investissement réalisées.

Aucun emprunt n'a été contracté par le SDIS 70 en 2023.

Le montant des **amortissements** pour 2023 se monte à 2 256 615,20 €.

III/ Résultats 2023

Au regard de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (192 703,31 €) et du déficit d'investissement après couverture du besoin de financement des restes à réaliser (86 163,18 €), **le résultat net 2023 s'élève à 106 540,13 €.**

Les reports du SDIS 70 s'élèvent à 1,9 M€ du fait du décalage entre l'engagement et le réalisé en raison des délais de livraison supérieurs à un an notamment sur les véhicules.

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	14 033 668,65	3 385 569,84
	Dépenses réalisées d'ordre	2 279 815,20	588 985,10
	Total	16 313 483,85	3 974 554,94
Recettes	Recettes réalisées réelles	15 909 981,64	861 215,91
	Recettes réalisées d'ordre	588 985,10	2 279 815,20
	Total	16 498 966,74	3 141 031,11
Résultats de l'exercice par section		185 482,89	-833 523,83
Résultat 2022		7 220,42	2 658 261,92
Résultat de clôture par section		192 703,31	1 824 738,09
RESULTAT TOTAL (excédent)		2 017 441,40 €	
Besoin de financement des RàR		1 910 901,27 €	
EXCEDENT A AFFECTER		106 540,13 €	

Présentation par chapitres budgétaires du CA 2023, hors résultats

BUDGET SDIS 70					
Fonctionnement			Investissement		
	Chapitre	CA 2023	Chapitre	CA 2023	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	2 212 774,41 €	16 Remboursement capital	47 606,73 €
		012 Charges de personnel	11 681 310,00 €	20 Immobilisations incorporelles	42 333,05 €
		65 Autres charges de gestion courante	62 650,17 €	21 Immobilisations corporelles	3 295 630,06 €
		66 Charges financières	5 905,41 €		
		68 Provisions	71 028,66 €		
		Total opérations réelles	14 033 668,65 €	Total opérations réelles	3 385 569,84 €
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	2 279 815,20 €	040 Opération d'ordre de transfert entre section	588 985,10 €
		Total opérations d'ordre	2 279 815,20 €	Total opérations d'ordre	588 985,10 €
	TOTAL	16 313 483,85 €	TOTAL	3 974 554,94 €	
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	253 007,03 €	10 Dotations Fonds divers Reserves	199 813,73 €
		74 Dotations, subventions et participations	15 484 869,21 €	13 Subventions d'investissement reçues	477 983,10 €
		75 Produits de gestion courante	81 147,30 €	23 Immobilisation en cours	183 419,08 €
		77 Produits exceptionnels	34 554,90 €		
		78 Provisions	1 416,42 €		
		013 Atténuations de charges	54 986,78 €		
		Total opérations réelles	15 909 981,64 €	Total opérations réelles	861 215,91 €
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	588 985,10 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	2 279 815,20 €
		Total opérations d'ordre	588 985,10 €	Total opérations d'ordre	2 279 815,20 €
		TOTAL	16 498 966,74 €	TOTAL	3 141 031,11 €

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du CA 2023 du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône

Les articles L.2313-1 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes prévoient que dans les communes de plus de 3500 habitants et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est annexée au budget et au Compte Administratif. La forme et le contenu de cette note de présentation brève et synthétique restent à l'appréciation des collectivités locales.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU SDIS 70

Le budget du SDIS 70 compte un budget principal.

Le CA 2023 (investissement et fonctionnement) s'établit à :

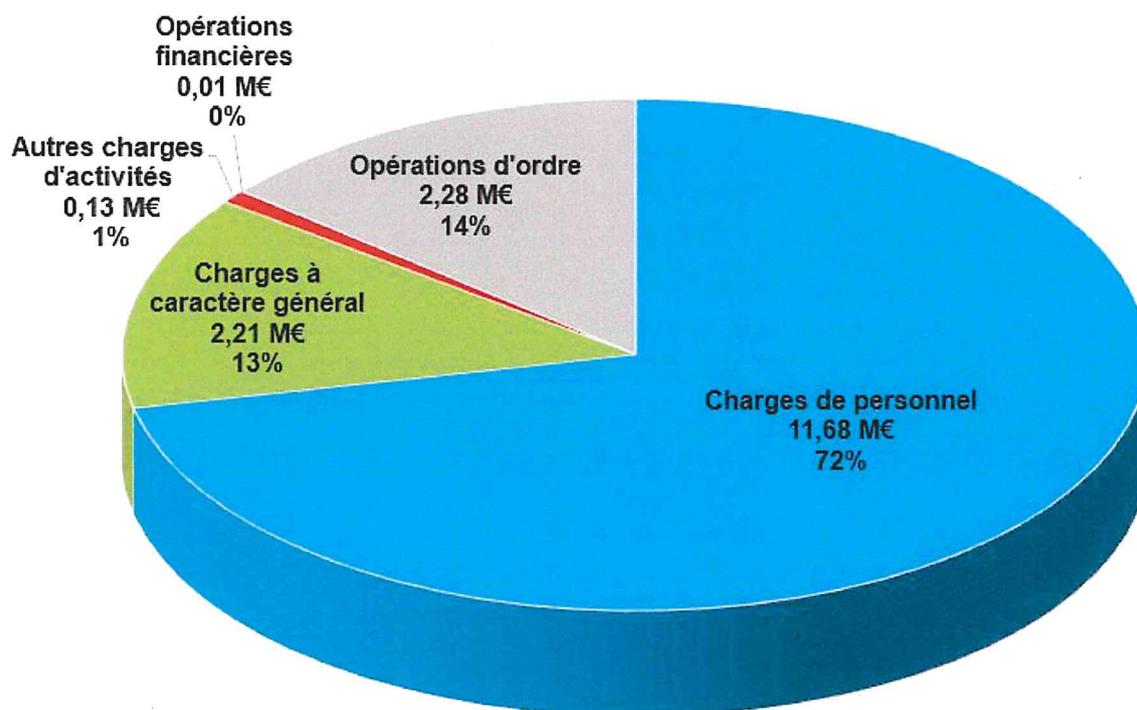
- **19 639 997,85 € en recettes**, correspondant à un taux de réalisation de **87,8 %**,
- **20 288 038,79 € en dépenses**, correspondant à un taux de réalisation de **90,69 %**.

S'agissant de **la dette**, les **intérêts versés** ont représenté **5,9 K€** et le **capital de 47,6 K€** en 2023, conformément au plan d'amortissement.

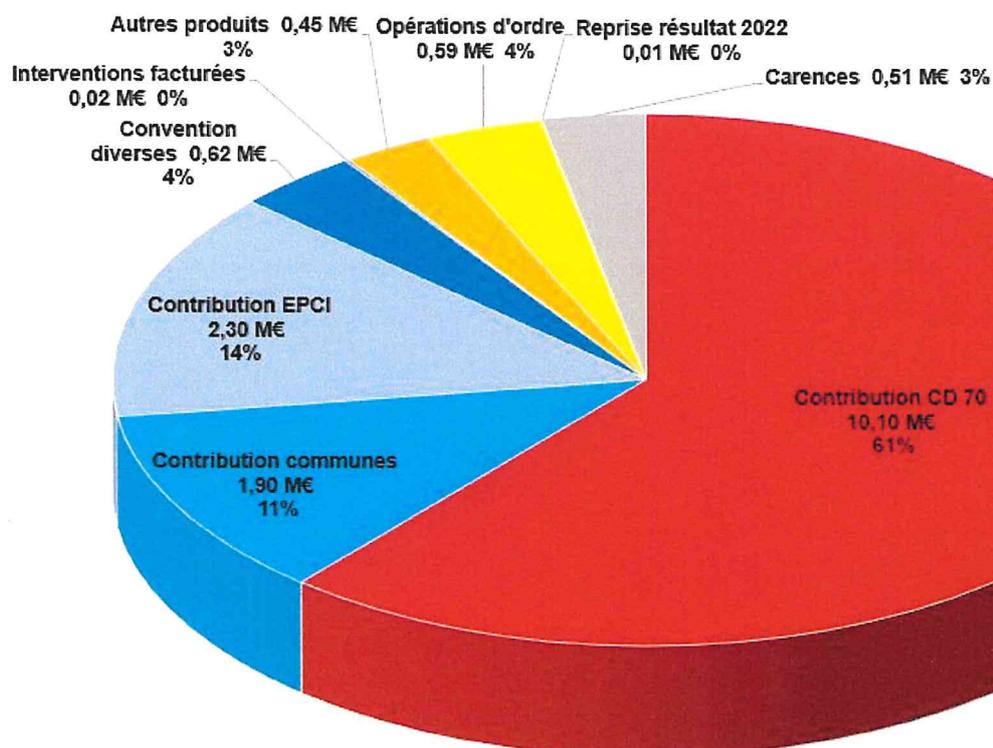
L'encours de dette au 31 décembre 2023 est de 834 802,44 € contre 882 409,17 € en 2022.

Le CA 2023 du budget principal s'établit comme suit :

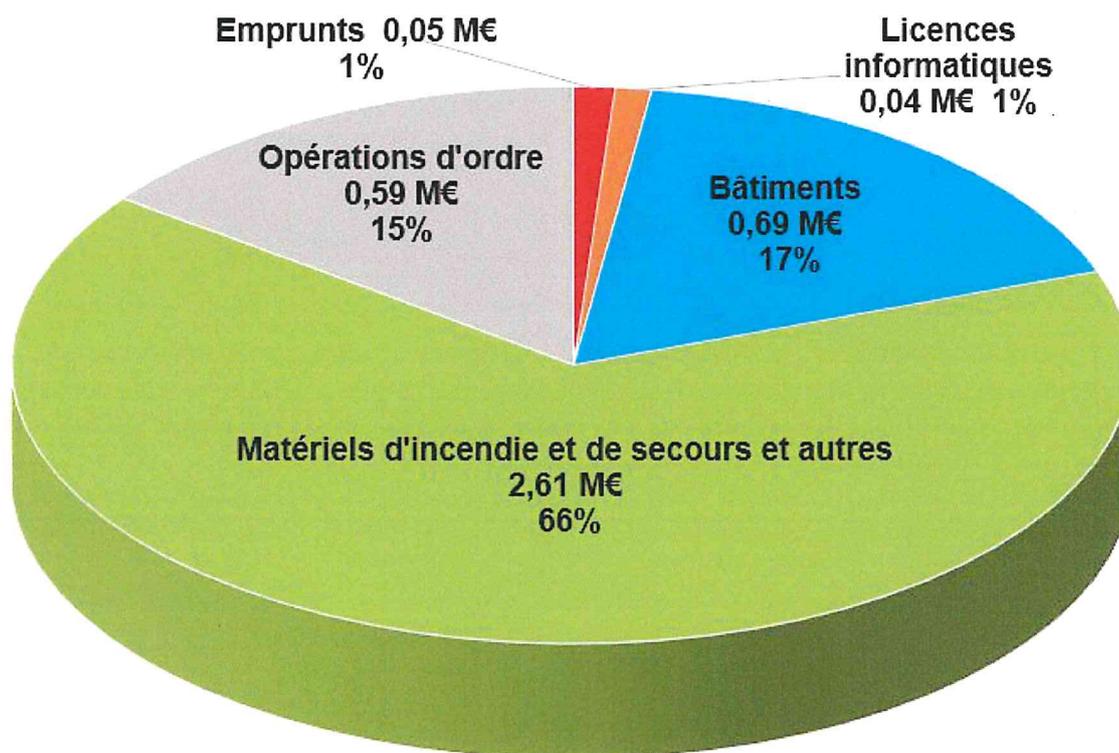
1/ Dépenses de fonctionnement : 16,3 M€



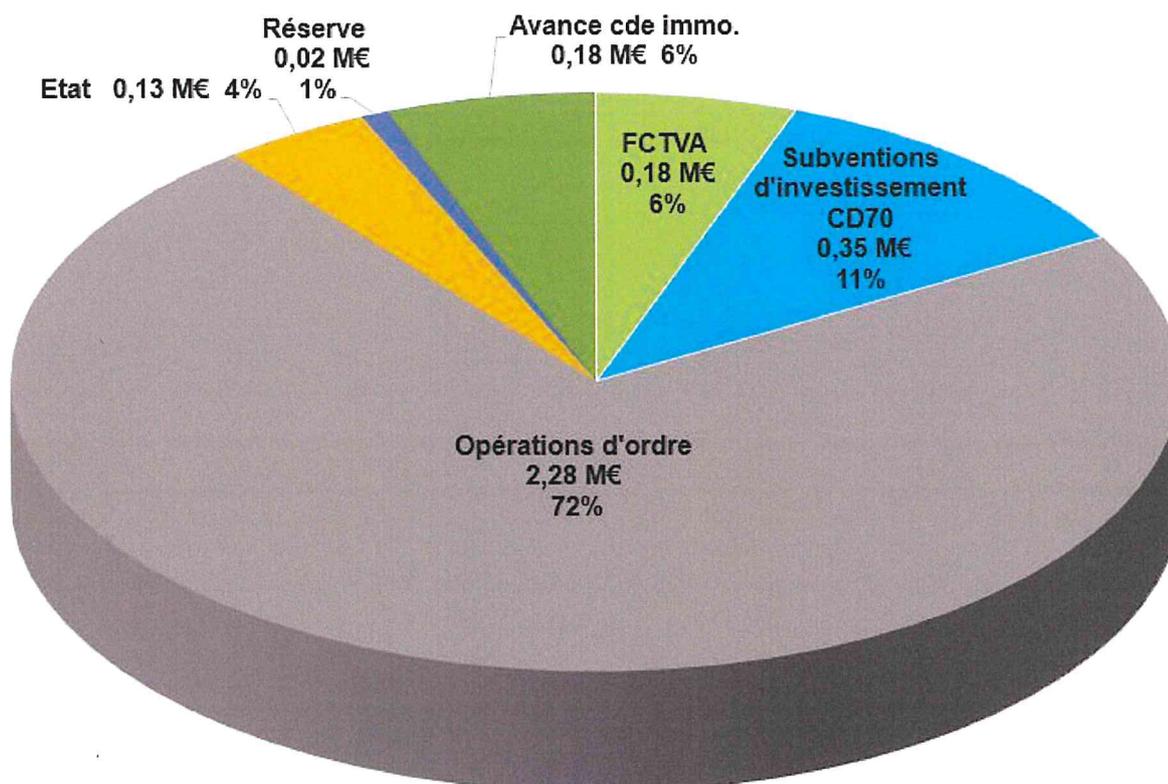
2/ Recettes de fonctionnement : 16,5 M€



3/ Dépenses d'investissement : 4 M€



4/ Recettes d'investissement : 3,1 M€



En conséquence, il est demandé aux membres du conseil d'administration du SDIS :

- De prendre acte de la conformité du compte administratif 2023 avec le compte de gestion établi par le responsable de la paierie départementale,
- D'approuver le compte administratif et son annexe, jointe à la présente délibération.

Le compte administratif du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Saône pour l'exercice 2023 est mis au vote par monsieur Thomas OUDOT, 1^{er} vice-président du conseil d'administration du SDIS, la présidente ayant quitté la salle.

Décision

Les membres du conseil d'administration, **à l'unanimité** :

- Prennent acte de la conformité du compte administratif 2023 avec le compte de gestion établi par le responsable de la paierie départementale,
- Approuvent le compte administratif présenté ci-dessus ainsi que son annexe, jointe à la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

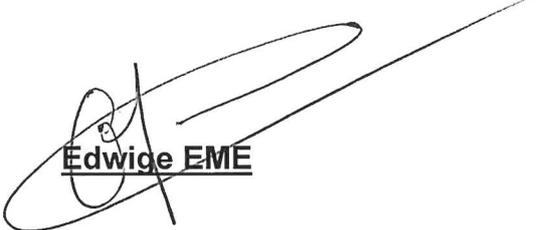
070-287000012-20240522-CA-2024-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2024
Publication : 28/05/2024



La présidente du conseil d'administration,


Edwige EME

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DD SIS**

Numéro SIRET : 28700001200032

POSTE COMPTABLE : SGC VESOUL

M. 61

Compte administratif

BUDGET : SDIS 70 (1)
Agrégé au budget principal de (2)

ANNEE 2023

(1) Indiquer le budget concerné : budget principal (du SDIS) ou libellé du budget annexe.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Pour mémoire - Modalités de vote du budget	4
B1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	5
B2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR dépenses	6
B3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR recettes	7

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble	8
A2.1 - Equilibre financier - Section de fonctionnement	9
A2.2 - Equilibre financier - Section d'investissement	10
B1 - Balance générale - Dépenses	11
B2 - Balance générale - Recettes	12

III - Vote du compte administratif

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	13
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	14
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	18
B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	19
B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement	20
B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	21
B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	22
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	23
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	24
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	25
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	26
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	27
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	28
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	29
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	31

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	32
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	40
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	41
A2 - Méthodes utilisées	42
A3 - Etat des provisions constituées au 31/12	43
A4 - Etat des charges transférées	44
A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	45
A6.1 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	46
A6.2 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	51
A6.3 - Etat des opérations liées aux cessions	52
A6.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	53
A6.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	54
A7 - Etat des travaux en régie	55
A8.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A8.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	57
B1.2 - Liste des subventions versées par le SDIS	58
B2 - Etat des contrats de crédit-bail	59
B3 - Etat des contrats de PPP	60
B4 - Etat des engagements donnés	61
B5 - Etat des engagements reçus	62
B6 - Situation des autorisations de programme	63

B7 - Situation des autorisations d'engagement	64
C - Autres éléments d'information	
C1 - Etat du personnel	65
C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier	68
C3.1 - Liste des organismes de regroupement	69
C3.2 - Liste des établissements publics créés	70
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	71
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	72
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	73
D - Arrêté et signatures	75

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE – MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

POUR MEMOIRE

I – Le conseil d'administration a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS	B1

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT DE L'EXERCICE N			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (3)	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	20 288 038,79	19 639 997,85	2 665 482,34	A1 2 017 441,40
Investissement	3 974 554,94	3 141 031,11	(1) 2 658 261,92	A2 1 824 738,09
Dont 1068		23 799,15		
Fonctionnement	16 313 483,85	16 498 966,74	(2) 7 220,42	A3 192 703,31

(1) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses > recettes et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I+II 1 943 785,27	III+IV 32 884,00	B1 -1 910 901,27
Investissement	I 1 943 785,27	III 32 884,00	B2 -1 910 901,27
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes et + si recettes > dépenses.

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	106 540,13
Investissement	A2 + B2	-86 163,18
Fonctionnement	A3 + B3	192 703,31

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	B2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./ Art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 943 785,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	47 297,48
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 896 487,79
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES	B3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./ Art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 32 884,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	32 884,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
74	Contributions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	16 313 483,85	G	16 498 966,74
	Section d'investissement	B	3 974 554,94	H	3 141 031,11

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Résultat de fonctionnement reporté	C	0,00	I	7 220,42
	(si déficit)	(si excédent)			
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	D	0,00	J	2 658 261,92
	(si déficit)	(si excédent)			

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	20 288 038,79	= G + H + I + J	22 305 480,19
---	--	-----------------	---------------	-----------------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00	
		Section d'investissement	F	1 943 785,27	L	32 884,00
		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	1 943 785,27	= K + L	32 884,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	16 313 483,85	= G + I + K	16 506 187,16	
		Section d'investissement	= B + D + F	5 918 340,21	= H + J + L	5 832 177,03
		TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	22 231 824,06	= G + H + I + J + K + L	22 338 364,19

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312-9 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	3 385 569,84	588 985,10	3 974 554,94	861 215,91	2 279 815,20	3 141 031,11
FONCTIONNEMENT	14 033 668,65	2 279 815,20	16 313 483,85	15 909 981,64	588 985,10	16 498 966,74
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	17 419 238,49	2 868 800,30	20 288 038,79	16 771 197,55	2 868 800,30	19 639 997,85

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

MANDATS EMIS	OPERATIONS REELLES ET MIXTES		TITRES EMIS
011 Charges à caractère général	2 212 774,41	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	253 007,03
012 Charges de personnel et frais assimilés	11 681 310,00	74 Contributions et participations	15 484 869,21
65 Autres charges de gestion courante	62 650,17	75 Autres produits de gestion courante	81 147,30
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges	54 986,78
Total dépenses de gestion des services	13 956 734,58	Total recettes de gestion des services	15 874 010,32
66 Charges financières	5 905,41	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	77 Produits exceptionnels	34 554,90
68 Dotations amortissements et provisions	71 028,66	78 Reprises amortissements et provisions	1 416,42
TOTAL DES DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 14 033 668,65	TOTAL DES RECETTES REELLES ET MIXTES	II 15 909 981,64
SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :			1 876 312,99
(Recettes réelles – Dépenses réelles)			

OPERATIONS D'ORDRE (1)			
042 Opérations d'ordre entre sections	2 279 815,20	042 Opérations d'ordre entre sections	588 985,10
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	III 2 279 815,20	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	IV 588 985,10
AUTOFINANCEMENT DEGAGE.....			1 690 830,10

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	16 313 483,85	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	16 498 966,74
---	----------------	----------------------	---	----------------	----------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	7 220,42

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	16 313 483,85	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	16 506 187,16
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (2)					192 703,31

(1) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	MANDATS EMIS	TITRES EMIS
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	(1) 176 014,58
13	Subventions d'investissement	0,00	477 983,10
16	Emprunts et dettes assimilées	47 606,73	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2) 42 333,05	(3) 0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	(3) 0,00
21	Immobilisations corporelles	(2) 3 295 630,06	(3) 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(2) 0,00	(3) 0,00
23	Immobilisations en cours	(2) 0,00	(3) 183 419,08
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 3 385 569,84	II 837 416,76

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :.....	2 548 153,08
(Dépenses réelles – Recettes réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections	588 985,10	2 279 815,20
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 588 985,10	IV 2 279 815,20

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE =.....	1 690 830,10
Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)	

RESULTATS ANTERIEURS				
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	V	0,00	VI	2 658 261,92
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	23 799,15

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	I + III + V	3 974 554,94	II + IV + VI + VII	5 799 293,03
---	--------------------	---------------------	---------------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (5) :.....	1 824 738,09
---	---------------------

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE-DEPENSES	B1

MANDATS EMIS (y compris les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 212 774,41		2 212 774,41
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 681 310,00		11 681 310,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	62 650,17		62 650,17
66	Charges financières	5 905,41	0,00	5 905,41
67	Charges exceptionnelles	0,00	23 200,00	23 200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	71 028,66	2 256 615,20	2 327 643,86
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		14 033 668,65	2 279 815,20	16 313 483,85

+

Pour information – D 002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 313 483,85
--	----------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	270 843,36	270 843,36
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	47 606,73	0,00	47 606,73
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	42 333,05	0,00	42 333,05
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 295 630,06	0,00	3 295 630,06
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		318 141,74	318 141,74
45	Opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		3 385 569,84	588 985,10	3 974 554,94

+

Pour information – D 001 Solde d'exécution reporté	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 974 554,94
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE-RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	54 986,78		54 986,78
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	253 007,03		253 007,03
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
74	Contributions et participations	15 484 869,21		15 484 869,21
75	Autres produits de gestion courante	81 147,30	0,00	81 147,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	34 554,90	588 985,10	623 540,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	1 416,42	0,00	1 416,42
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		15 909 981,64	588 985,10	16 498 966,74

+

Pour information – R 002 Résultat de fonctionnement reporté	7 220,42
--	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 506 187,16
--	----------------------

2-INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	176 014,58	0,00	176 014,58
13	Subventions d'investissement	477 983,10	0,00	477 983,10
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	183 419,08	0,00	183 419,08
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 256 615,20	2 256 615,20
19	Neutral. et régul. d'opérations		23 200,00	23 200,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		837 416,76	2 279 815,20	3 117 231,96

+

Pour information – R 001 Solde d'exécution reporté	2 658 261,92
---	---------------------

+

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	23 799,15
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 799 293,03
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 256 388,59	1 989 382,09	223 392,32	0,00	43 614,18
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	2 256 388,59	1 989 382,09	223 392,32	0,00	43 614,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 681 310,00	11 529 984,19	151 325,81	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 815,00	62 585,37	64,80	0,00	3 164,83
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	65 815,00	62 585,37	64,80	0,00	3 164,83
66	Charges financières	5 940,00	4 849,38	1 056,03	0,00	34,59
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions	72 000,00	71 028,66			971,34
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre entre sections	2 313 200,00	2 279 815,20			33 384,80
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		16 394 653,59	15 937 644,89	375 838,96	0,00	81 169,74

Pour information					
D002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00				

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 394 653,59	15 937 644,89	375 838,96	0,00	81 169,74
--	----------------------	----------------------	-------------------	-------------	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	156 847,68	253 007,03	0,00	0,00	-96 159,35
74	Contributions et participations	15 433 351,12	15 444 869,21	40 000,00	0,00	-51 518,09
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	81 147,30	0,00	0,00	-21 147,30
013	Atténuations de charges	24 152,32	25 478,76	29 508,02	0,00	-30 834,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	59 332,75	34 554,90	0,00	0,00	24 777,85
78	Reprises amortissements et provisions	0,00	1 416,42			-1 416,42
042	Opérations d'ordre entre sections	653 750,00	588 985,10			64 764,90
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		16 387 433,87	16 429 458,72	69 508,02	0,00	-111 532,87

Pour information					
R002 Résultat de fonctionnement reporté	7 219,72				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 394 653,59	16 436 679,14	69 508,02	0,00	-111 533,57
--	----------------------	----------------------	------------------	-------------	--------------------

(1) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).
 (2) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisations).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (2)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 256 388,59	1 989 382,09	223 392,32	0,00	43 614,18
60611	Eau et assainissement	19 000,00	17 543,15	0,00	0,00	1 456,85
60612	Energie - Electricité	329 000,00	297 311,31	30 900,00	0,00	788,69
60613	Chauffage urbain	51 070,00	40 448,83	6 345,19	0,00	4 275,98
60621	Combustibles	49 000,00	46 132,59	0,00	0,00	2 867,41
60622	Carburants	419 532,12	387 674,83	31 766,74	0,00	90,55
60623	Alimentation	3 750,85	3 178,70	211,82	0,00	360,33
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	11 330,00	10 664,81	56,40	0,00	608,79
60632	Fournitures de petit équipement	185 477,15	168 834,63	10 979,19	0,00	5 663,33
60636	Habillement et vêtements de travail	21 500,00	9 754,09	26 744,84	0,00	-14 998,93
6064	Fournitures administratives	11 405,60	10 603,15	0,00	0,00	802,45
60661	Médicaments	17 300,00	16 663,96	635,79	0,00	0,25
60662	Vaccins et sérums	1 093,50	1 093,50	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	51 444,35	39 684,10	11 731,31	0,00	28,94
6067	Produits d'intervention	5 500,00	5 303,12	0,00	0,00	196,88
6068	Autres matières et fournitures	49 905,90	45 123,44	3 336,22	0,00	1 446,24
611	Contrats de prestations de services	12 960,00	11 279,23	0,00	0,00	1 680,77
6132	Locations immobilières	12 400,00	12 344,71	0,00	0,00	55,29
6135	Locations mobilières	25 309,04	25 237,84	0,00	0,00	71,20
614	Charges locatives et de copropriété	19 220,00	18 434,81	0,00	0,00	785,19
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	48 152,75	41 149,74	6 999,77	0,00	3,24
615232	Entretien, réparations réseaux	500,00	484,14	0,00	0,00	15,86
61551	Entretien matériel roulant	71 050,00	46 871,32	23 826,20	0,00	352,48
61558	Entretien autres biens mobiliers	39 400,00	36 737,25	1 148,04	0,00	1 514,71
6156	Maintenance	191 891,52	176 410,97	6 720,31	0,00	8 760,24
6161	Multirisques	104 460,79	104 460,79	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	45 000,00	44 950,11	0,00	0,00	49,89
61821	Abonnements	4 500,00	3 996,64	289,90	0,00	213,46
61828	Autres	800,00	86,86	38,50	0,00	674,64
6184	Versements à des organismes de formation	70 000,00	46 564,38	20 170,00	0,00	3 265,62
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	185,00	0,00	0,00	815,00
6188	Autres frais divers	40 700,00	31 971,03	2 422,66	0,00	6 306,31
6226	Honoraires	45 000,00	31 769,44	13 230,56	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 942,00	1 737,60	0,00	0,00	204,40
6232	Fêtes et cérémonies	230,00	75,00	80,00	0,00	75,00
6234	Réceptions	1 227,40	244,88	320,16	0,00	662,36
6236	Catalogues et imprimés et publications	4 950,00	4 568,46	0,00	0,00	381,54
6238	Divers	6 200,00	4 327,46	199,02	0,00	1 673,52
6241	Transports de biens	4 420,69	3 505,84	52,80	0,00	862,05
6251	Voyages, déplacements et missions	12 412,82	11 910,97	400,00	0,00	101,85
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	4 599,46	246,32	0,00	2 154,22
6262	Frais de télécommunications	80 716,00	73 723,40	655,20	0,00	6 337,40
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1,44	0,00	0,00	-1,44
6281	Concours divers (cotisations...)	32 000,00	31 658,67	0,00	0,00	341,33
6283	Frais de nettoyage des locaux	110 000,00	97 410,01	12 535,73	0,00	54,26
62878	Remboursement de frais à des tiers	11 476,11	9 924,15	0,00	0,00	1 551,96
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	560,00	0,00	0,00	0,00	560,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	8 500,00	-3 137,88	11 349,65	0,00	288,23
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	16 000,00	15 884,16	0,00	0,00	115,84
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 681 310,00	11 529 984,19	151 325,81	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	18 096,84	18 096,84	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	19 816,19	19 816,19	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	78 749,02	78 749,02	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 766 881,91	3 766 881,91	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité résidence	51 480,78	51 480,78	0,00	0,00	0,00

64113	NBI	41 597,49	41 597,49	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	2 117 574,46	2 117 574,46	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations personnel non titulaire	196 323,71	196 323,71	0,00	0,00	0,00
64141	Vacations sapeurs pompiers volontaires	2 220 337,65	2 106 513,05	113 824,60	0,00	0,00
64146	Service de santé	40 772,43	40 772,43	0,00	0,00	0,00
64148	Autres vacances	166 877,64	143 432,43	23 445,21	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	23 723,56	23 723,56	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	631 516,08	631 516,08	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 444 590,75	1 444 590,75	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 020,56	12 020,56	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	101 158,28	101 158,28	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	73 968,35	73 968,35	0,00	0,00	0,00
646	Allocations de vétérance	489 067,52	489 067,52	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 449,78	12 449,78	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	174 307,00	160 251,00	14 056,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 815,00	62 585,37	64,80	0,00	3 164,83
6512	Droits d'utilisat* informatique en nuage	8 156,80	7 544,48	0,00	0,00	612,32
6518	Autres	4 258,20	3 958,20	64,80	0,00	235,20
6531	Indemnités	25 600,00	24 332,28	0,00	0,00	1 267,72
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	480,00	0,00	0,00	20,00
6542	Créances éteintes	300,00	270,00	0,00	0,00	30,00
6574	Subv. fonct. assoc. et personnes privées	26 000,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,41	0,00	0,00	-0,41
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 65 + 014)		14 003 513,59	13 581 951,65	374 782,93	0,00	46 779,01
66	Charges financières (B)	5 940,00	4 849,38	1 056,03	0,00	34,59
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 000,00	5 965,63	0,00	0,00	34,37
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-60,00	-1 116,25	1 056,03	0,00	0,22
67	Charges exceptionnelles (C)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D)	72 000,00	71 028,66			971,34
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 000,00	1 028,66			971,34
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	70 000,00	70 000,00			0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		14 081 453,59	13 657 829,69	375 838,96	0,00	47 784,94
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre entre sections (3)	2 313 200,00	2 279 815,20			33 384,80
6761	Différences sur réalisations (positives)	23 200,00	23 200,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. immobilisations	2 290 000,00	2 256 615,20			33 384,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		2 313 200,00	2 279 815,20			33 384,80
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 394 653,59	15 937 644,89	375 838,96	0,00	81 169,74
Pour information D 002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		16 394 653,59	15 937 644,89	375 838,96	0,00	81 169,74

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	1 056,03
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 116,25

= Différence ICNE N – ICNE N-1	-60,22
--------------------------------	--------

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043*.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (2)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	156 847,68	253 007,03	0,00	0,00	-96 159,35
7061	Inter. factur. (art. L. 1424-42 du CGCT)	15 000,00	19 238,52	0,00	0,00	-4 238,52
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	84 760,99	0,00	0,00	-84 760,99
70878	Remb. frais par des tiers	141 847,68	149 007,52	0,00	0,00	-7 159,84
74	Contributions et participations	15 433 351,12	15 444 869,21	40 000,00	0,00	-51 518,09
744	FCTVA	0,00	5 757,17	0,00	0,00	-5 757,17
74718	Autres participations Etat	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	10 100 000,00	10 100 000,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participation communes	1 877 189,87	1 883 094,23	0,00	0,00	-5 904,36
7475	Group. coll et coll. statut particulier	2 332 561,25	2 326 656,89	0,00	0,00	5 904,36
7478	Participation autres organismes	1 083 600,00	1 129 360,92	0,00	0,00	-45 760,92
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	81 147,30	0,00	0,00	-21 147,30
758	Produits divers de gestion courante	60 000,00	81 147,30	0,00	0,00	-21 147,30
013	Atténuations de charges	24 152,32	25 478,76	29 508,02	0,00	-30 834,46
6419	Remboursements rémunérations personnel	24 152,32	25 478,76	29 508,02	0,00	-30 834,46
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 74 + 75 + 013)		15 674 351,12	15 804 502,30	69 508,02	0,00	-199 659,20
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C)	59 332,75	34 554,90	0,00	0,00	24 777,85
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	2 004,15	0,00	0,00	-2 004,15
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 737,77	0,00	0,00	-1 737,77
775	Produits des cessions d'immobilisations	23 200,00	23 200,00	0,00	0,00	0,00
7788	Autres produits exceptionnels	36 132,75	7 612,98	0,00	0,00	28 519,77
78	Reprises amortissements et provisions (D)	0,00	1 416,42			-1 416,42
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	1 416,42			-1 416,42
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		15 733 683,87	15 840 473,62	69 508,02	0,00	-176 297,77
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	653 750,00	588 985,10			64 764,90
7768	Neutralisation des amortissements	313 883,00	318 141,74			-4 258,74
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	339 867,00	270 843,36			69 023,64
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		653 750,00	588 985,10			64 764,90
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 387 433,87	16 429 458,72	69 508,02	0,00	-111 532,87

Pour information R 002 Résultat de fonctionnement reporté	7 219,72	7 220,42			
--	----------	----------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 394 653,59	16 436 679,14	69 508,02	0,00	-111 533,57
--	----------------------	----------------------	------------------	-------------	--------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
Dépenses d'équipement	5 273 896,39	3 337 963,11	1 943 785,27	-7 851,99
- Non individualisées en programmes d'équipement	5 273 896,39	3 337 963,11	1 943 785,27	-7 851,99
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	5 273 896,39	3 337 963,11	1 943 785,27	-7 851,99
- Individualisées en programmes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement à verser (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières	47 606,73	47 606,73	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre entre sections	653 750,00	588 985,10		64 764,90
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	5 975 253,12	3 974 554,94	1 943 785,27	56 912,91

Pour information D 001 Solde d'exécution reporté	0,00			
---	------	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 975 253,12	3 974 554,94	1 943 785,27	56 912,91
---	---------------------	---------------------	---------------------	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
Recettes d'équipement	783 025,78	661 402,18	32 884,00	88 739,60
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	196 966,27	176 014,58	0,00	20 951,69
Opérations d'ordre entre sections	2 313 200,00	2 279 815,20		33 384,80
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE I	3 293 192,05	3 117 231,96	32 884,00	143 076,09

Pour information R 001 Solde d'exécution reporté	2 658 261,92			
---	--------------	--	--	--

Pour information 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	23 799,15	23 799,15		
--	-----------	-----------	--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 975 253,12	5 799 293,03	32 884,00	143 076,09
---	---------------------	---------------------	------------------	-------------------

(1) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
TOTAL		5 273 896,39	3 337 963,11	1 943 785,27	-7 851,99
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	83 829,04	42 333,05	47 297,48	-5 801,49
2051	Concessions, droits similaires, brevets, ...	83 829,04	42 333,05	47 297,48	-5 801,49
21	Immobilisations corporelles	5 188 857,61	3 295 630,06	1 896 487,79	-3 260,24
21311	Bâtiments administratifs	188 224,00	177 249,42	8 226,00	2 748,58
21312	Centres d'incendie et de secours	611 562,49	511 158,23	99 533,25	871,01
21531	Réseaux de transmission	856 225,69	361 013,74	504 272,99	-9 061,04
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	2 490 593,04	1 447 661,68	1 042 885,44	45,92
21562	Matériel non mobile incendie et secours	755 958,46	559 195,49	195 379,96	1 383,01
21571	Ateliers	8 790,00	1 381,80	7 333,44	74,76
21578	Autre matériel et outillage technique	21 010,24	6 387,68	14 424,22	198,34
2182	Matériel de transport	130 925,75	130 925,50	0,00	0,25
2183	Matériel informatique	62 981,03	44 869,62	18 106,10	5,31
2184	Matériel de bureau et mobilier	62 586,91	55 786,90	6 326,39	473,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 209,74	0,00	0,00	1 209,74
231312	Centres d'incendie et de secours	1 209,74	0,00	0,00	1 209,74

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Mandats / Titres émis – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.2

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

N°	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	B3

DEPENSES FINANCIERES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	TOTAL	47 606,73	47 606,73	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	47 606,73	47 606,73	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	47 606,73	47 606,73	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	B4

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	TOTAL	783 025,78	661 402,18	32 884,00	88 739,60
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	599 606,70	477 983,10	32 884,00	88 739,60
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	249 606,70	127 983,10	32 884,00	88 739,60
1313	Subv. transf. départements	350 000,00	350 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (4)	183 419,08	183 419,08	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	183 419,08	183 419,08	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	B5

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	TOTAL	220 765,42	199 813,73	0,00	20 951,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	243 965,42	199 813,73	0,00	44 151,69
10222	FCTVA	220 166,27	176 014,58	0,00	44 151,69
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	23 799,15	23 799,15	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-23 200,00		0,00	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B6

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Opérations annulées (2)	Cumul des réalisations (3)
	TOTAL DEPENSES (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

(2) A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont automatiquement annulés. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette dans la rubrique « Financement par les SDIS ».

(3) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	B7

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou titres émis	Crédits annulés (2)
040	DEPENSES (3)	653 750,00	588 985,10	64 764,90
13911	Sub. transf cpte rés. Etat, étab. nat.	18 272,00	19 700,14	-1 428,14
13913	Sub. transf cpte résult. départements	263 954,00	205 772,19	58 181,81
13918	Autres sub. transf équipement	10 888,00	10 888,23	-0,23
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	46 753,00	34 482,80	12 270,20
198	Neutralisation des amortissements	313 883,00	318 141,74	-4 258,74
	RECETTES (3)	2 313 200,00	2 279 815,20	33 384,80
040	Opérations d'ordre entre sections	2 313 200,00	2 279 815,20	33 384,80
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	23 200,00	23 200,00	0,00
280442	Subv. en nature-Bâtiments, installations	15 000,00	15 295,40	-295,40
280452	Fonds concours - Bâtiments, installations	1 000,00	752,04	247,96
28051	Concessions, droits similaires, brevets, ...	50 000,00	68 353,79	-18 353,79
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	500,00	0,00	500,00
281311	Bâtiments administratifs	95 000,00	94 009,02	990,98
281312	Centres d'incendie et secours construc.	350 000,00	360 534,90	-10 534,90
281318	Autres bâtiments publics	2 500,00	2 218,99	281,01
281351	Bâtiments publics	1 500,00	1 430,33	69,67
281531	Réseaux de transmission	155 000,00	109 764,32	45 235,68
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	910 000,00	946 671,09	-36 671,09
281562	Matériel non mobile incendie et secours	425 000,00	385 050,51	39 949,49
281571	Ateliers	2 500,00	3 032,67	-532,67
281578	Autre matériel et outillage technique	35 000,00	32 649,30	2 350,70
28181	Installations générales, aménagt divers	500,00	78,00	422,00
28182	Matériel de transport	145 000,00	132 197,28	12 802,72
28183	Matériel informatique	66 500,00	66 320,60	179,40
28184	Matériel de bureau et mobilier	35 000,00	38 256,96	-3 256,96
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) DF023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	B8

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou titres émis	Crédits annulés (2)
<i>041</i>	<i>DEPENSES (3)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>RECETTES (3)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		387 473,73	I 318 450,09
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		47 606,73	47 606,73
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	47 606,73	47 606,73
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		339 867,00	270 843,36
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	339 867,00	270 843,36
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	318 450,09	1 943 785,27	0,00	2 262 235,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 486 966,27	III 2 432 629,78
Ressources propres externes de l'année (a)		220 166,27	176 014,58
10222	FCTVA	220 166,27	176 014,58
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		2 266 800,00	2 256 615,20
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280442	Subv. en nature-Bâtiments, installations	15 000,00	15 295,40
280452	Fonds concours - Bâtiments, installations	1 000,00	752,04
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	50 000,00	68 353,79
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	500,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	95 000,00	94 009,02
281312	Centres d'incendie et secours construc.	350 000,00	360 534,90
281318	Autres bâtiments publics	2 500,00	2 218,99
281351	Bâtiments publics	1 500,00	1 430,33
281531	Réseaux de transmission	155 000,00	109 764,32
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	910 000,00	946 671,09
281562	Matériel non mobile incendie et secours	425 000,00	385 050,51
281571	Ateliers	2 500,00	3 032,67
281578	Autre matériel et outillage technique	35 000,00	32 649,30
28181	Installations générales, aménagt divers	500,00	78,00
28182	Matériel de transport	145 000,00	132 197,28
28183	Matériel informatique	66 500,00	66 320,60
28184	Matériel de bureau et mobilier	35 000,00	38 256,96
481...	Charges à répartir		
024	Produits des cessions d'immobilisations	-23 200,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 432 629,78	32 884,00	2 658 261,92	23 799,15	5 147 574,85

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 262 235,36
Ressources propres disponibles	IV 5 147 574,85
Solde	V = IV – II (2) 2 885 339,49

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 000 000,00									
5831973	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2019	01/04/2020	01/04/2020	1 000 000,00	F		0,690	0,000	EUROS	T	P	O	A-
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

DDSSIS - SDIS 70 - CA - 2023

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)			Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		834 802,44					47 606,73	5 965,63	0,00	1 056,03
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		834 802,44					47 606,73	5 965,63	0,00	1 056,03
5831973		0,00	A-	834 802,44	15,00			0,690	47 606,73	5 965,63	0,00	1 056,03
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		834 802,44					47 606,73	5 965,63	0,00	1 056,03

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnes)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Taux reçu (7)	Niveau de taux (6)				
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICONE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié	0,00	0,00			Intérêts	Capital
				Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Taux act.								
Total														0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	A2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		
	Catégories de biens amortis		
L	Appareil de nettoyage et d'assèchement	5	20/10/2020
L	Petit matériel d'incendie, de sauvetage, de reconnaissance	10	20/10/2020
L	Energie, transmissions et signalisation	12	20/10/2020
L	Appels sélectifs et téléphonie mobile	5	20/10/2020
L	Matériels divers et outillage	10	20/10/2020
L	Equipement et aménagement des bâtiments	10	20/10/2020
L	Matériel pédagogique	5	20/10/2020
L	Matériel informatique, bureautique, audiovisuel et accessoires	6	20/10/2020
L	Tenues de feu et d'intempéries	12	20/10/2020
L	Tenues d'intervention et de service	3	20/10/2020
L	Matériel roulant de lutte contre l'incendie et les risques particuliers (+ 3,5 T)	22	20/10/2020
L	Motopompes	20	20/10/2020
L	Embarcations + moteurs	20	20/10/2020
L	Matériel de transport et de liaison (- 3,5 T)	12	20/10/2020
L	Voitures de direction	10	20/10/2020
L	Remise en valeur des matériels et équipements	5	20/10/2020
L	Matériels et véhicules d'occasion AMORTI SUR DUREE RESIDUELLE	0	20/10/2020
L	Fonds de concours	15	20/10/2020
L	Bâtiment traditionnel	50	20/10/2020
L	Bâtiment léger, baraquement et rénovation	20	20/10/2020
L	Licences informatiques	5	20/10/2020

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

IV

A3

Nature et objet de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N A	Montant des provisions de l'exercice B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)		0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00
Provisions pour litiges et contentieux		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques contentieux juridique	13/11/2023	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00
Provisions pour dépréciation (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

	IV
	A4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1424-32 par renvoi de l'article R. 3313-7 du CGCT) – ENTREES

A6.1

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
TOTAL GENERAL			2 455 560,56	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			2 455 560,56	0,00	
01/01/2023	corpuls CPR de démonstration	2023-016	9 000,00	0,00	2
02/01/2023	CAGOULE DE FEU SENFA	2023-003	2 150,54	0,00	2
03/01/2023	Mobilier JUSSEY	2023-001	20 911,94	0,00	3
03/01/2023	Lave linge	2023-005	1 099,00	0,00	3
03/01/2023	store CODIS	2023-007	1 941,50	0,00	3
03/01/2023	Eclairage extérieur CI FRETIGNEY	2023-010	2 323,20	0,00	1
03/01/2023	vestiaires pompier avec pieds	2023-012	8 278,89	0,00	3
06/01/2023	Rifler Active pack Standard BI	2023-019	26 896,44	0,00	2
06/01/2023	Rifler Active pack Standard GK-416-QR	2023-082	13 076,06	0,00	2
06/01/2023	Rifler Active pack Standard GK-395-QR	2023-083	13 076,06	0,00	2
06/01/2023	Rifler Active pack Standard GK-435-QR	2023-084	13 076,06	0,00	2
10/01/2023	Matériel informatique PLATAU	2023-004	7 643,64	0,00	3
10/01/2023	réfection étanchéité toiture Luxeuil	2023-043	43 769,17	0,00	20
11/01/2023	Evolution téléphonie suivant nouvel orga	2023-017	3 965,69	0,00	2
12/01/2023	Pack Office 2019 famille et pe	2023-020	504,00	0,00	4
12/01/2023	3 corpuls 3 complet selon off	2023-021	55 511,84	0,00	2
12/01/2023	chemise blanche homme	2023-022	1 514,58	0,00	2
16/01/2023	Chaudière murale DE DIETRICH MCR24/28	2023-064	4 223,76	0,00	1
17/01/2023	rad 57 spo2/pouls /spco	2023-023	7 800,00	0,00	2
20/01/2023	caisse plastique avec couvercle	2023-009	1 229,40	0,00	2
23/01/2023	otoscopes	2023-013	240,30	0,00	2
23/01/2023	= "PNEUS PL AL-078-LZ	2023-027	8 220,00	0,00	2
26/01/2023	Citroen C3 Chassi VF7SXYHTUNT615359	2023-120	14 928,30	0,00	3
27/01/2023	Citroen C3 Chassi VF7SXYHTUNT612695	2023-119	14 928,30	0,00	3
30/01/2023	invest ssm petit materiel	2023-024	1 727,10	0,00	2
30/01/2023	ensemble de 7 stations suv	2023-025	2 840,04	0,00	2
30/01/2023	6 lampes frontales	2023-026	98,24	0,00	2
31/01/2023	Fortinet FG-60F pare-feu	2023-030	1 066,84	0,00	3
31/01/2023	Complément outils SR	2023-061	1 467,69	0,00	2
02/02/2023	POL PST POLAIRE STEEL TRUCK 15	2023-033	960,00	0,00	2
02/02/2023	casque fixe	2023-034	294,88	0,00	2
03/02/2023	migration des adresses mail	2023-028	1 584,00	0,00	4
10/02/2023	lignes guides ignifugées	2023-038	429,60	0,00	2
14/02/2023	housse partenaire 5 l cordura	2023-036	1 494,37	0,00	2
15/02/2023	pousse seringue électrique	2023-072	3 566,59	0,00	2
20/02/2023	Certificat téléservice 2 ans	2023-032	432,00	0,00	4
20/02/2023	Kit d'installation P2 + Cables radio	2023-037	2 325,07	0,00	2
20/02/2023	altair2x CO 50/200 ppm gris se	2023-040	21 168,34	0,00	2
20/02/2023	Barre de son Poly Studio USB	2032-035	1 317,00	0,00	3
21/02/2023	Imprimantes Brother MFCL2710DN	2023-039	1 360,75	0,00	3

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
21/02/2023	Adaptateur shockwave + forêts	2023-050	663,17	0,00	2
24/02/2023	armoire haute	2023-046	456,00	0,00	3
27/02/2023	Matériel CCF	2023-041	30 181,08	0,00	2
27/02/2023	UrgSAP installation et paramét	2023-042	14 031,60	0,00	4
28/02/2023	Aérotherme SABIANA 230V	2023-048	1 958,98	0,00	1
01/03/2023	raquettes a neige + bâton	2023-065	679,69	0,00	2
02/03/2023	Adobe Créative cloud	2023-044	2 255,90	0,00	4
02/03/2023	Raccordement téléphone accès réseau	2023-045	1 707,10	0,00	1
02/03/2023	combinaisons BERING 5mm	2023-047	2 088,00	0,00	2
02/03/2023	cpr config extra hospitalière	2023-073	31 931,28	0,00	2
02/03/2023	corpuls complet scope	2023-074	54 551,72	0,00	2
07/03/2023	valise antipollution FAK	2023-049	1 978,25	0,00	2
10/03/2023	Matériel levage CCF	2023-051	6 669,10	0,00	2
10/03/2023	Sirènes + gyrophares + feu pénétration	2023-053	7 932,00	0,00	2
13/03/2023	Eclairage VISU CCF FPTSR	2023-054	6 634,98	0,00	2
14/03/2023	casques LS2 SCOPE + gants quad IXON	2023-055	1 091,34	0,00	2
16/03/2023	Station d'accueil HP + borne Wifi	2023-056	1 308,23	0,00	3
16/03/2023	Matériel informatique cde 2023000482	2023-057	12 791,70	0,00	3
16/03/2023	Disque Dur Fujitsu L960 SSD	2023-058	1 975,13	0,00	3
17/03/2023	gilet multi poche HV	2023-059	576,77	0,00	2
17/03/2023	écran rideau d'eau + vanne arrêt DSP40	2023-063	1 576,56	0,00	2
20/03/2023	1trousses médicales	2023-052	582,24	0,00	2
20/03/2023	rangers type 2 HI3 zephir DC	2023-070	13 015,59	0,00	2
21/03/2023	DACIA DUSTER EXPRESSION BLEUE HDI	2023-075	23 600,96	0,00	2
22/03/2023	Mat éclairage + batterie Milwaukee 18V	2023-060	1 877,86	0,00	2
22/03/2023	CHARGEUR auto 12V 16 A	2023-067	812,16	0,00	2
22/03/2023	camera thermique + sacoche + portage	2023-069	8 284,80	0,00	2
27/03/2023	masques ARI	2023-116	9 095,11	0,00	2
28/03/2023	Antenne ANTARES pour véhicules	2023-062	12 765,98	0,00	2
28/03/2023	Pack Office famille et petite	2023-066	2 520,00	0,00	4
28/03/2023	CHARGEUR PREMIUM 12V 15 A	2023-068	726,96	0,00	2
28/03/2023	FPTSR Renault D15 GN-079-NR + meuble	2023-105	262 062,89	0,00	2
29/03/2023	Gants isolants protection véhicules élec	2023-078	2 994,13	0,00	2
30/03/2023	Balisage pour véhicules	2023-077	8 514,00	0,00	2
30/03/2023	Chaussures black eagle athleic	2023-081	652,61	0,00	2
31/03/2023	duvet compact mckinley trekke	2023-079	3 141,00	0,00	2
03/04/2023	Migration de serveur ANTIBIA	2023-071	2 268,00	0,00	4
07/04/2023	1Echelle Téléscopique	2023-076	201,60	0,00	2
07/04/2023	2 détendeurs APEKS TEK 3	2023-086	2 132,00	0,00	2
11/04/2023	armoire + tableaux centre technique	2023-080	3 512,22	0,00	2
11/04/2023	Peinture complète DUSTER	2023-085	4 000,00	0,00	3
12/04/2023	Micro-ondes Samsung	2023-087	139,99	0,00	2
19/04/2023	cagoules de feu bleu marine	2023-089	4 275,95	0,00	2
20/04/2023	NETTOYEURS HP E160-1-10 PH XTR	2023-090	758,00	0,00	2
20/04/2023	Matériel de plongée	2023-118	4 758,00	0,00	2
21/04/2023	Paramétrage logiciel AS-TECH	2023-088	1 188,00	0,00	4
24/04/2023	DISQUEUSE + état Stab Fast Alu	2023-092	3 319,24	0,00	2
25/04/2023	Aménagement VISU	2023-093	6 132,00	0,00	12

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
25/04/2023	Matériel feu de cheminée	203-091	288,41	0,00	2
03/05/2023	1 bloc bi bouteille	2023-094	695,99	0,00	2
04/05/2023	projet SIOP matériel informatique	2023-095	69 156,48	0,00	2
04/05/2023	CANNES DE RAMONAGES POLYPROPYL	2023-096	3 285,00	0,00	2
11/05/2023	moniteur 22" Ilyama	2023-097	1 404,00	0,00	3
12/05/2023	GILET STAB TECH DEEP 27L ROUGE	2023-098	555,00	0,00	2
12/05/2023	CHARIOTS FILAIRES + OPTIONS	2023-099	3 991,92	0,00	2
12/05/2023	glacières électrique MTEC-28	2023-101	386,97	0,00	2
23/05/2023	bache 7X6 900 gr/m2 vert 1055	2023-107	831,60	0,00	2
24/05/2023	Meuleuse droite	2023-110	307,58	0,00	2
24/05/2023	Multi Tool	2023-111	544,76	0,00	2
25/05/2023	Portes placard	2023-100	355,20	0,00	3
30/05/2023	Polos MC & ML étiquettes tracabilité	2023-103	11 662,55	0,00	2
31/05/2023	CCFM chassis Renault D14 P4x4	2023-114	246 216,08	0,00	2
31/05/2023	CCFM chassis Renault D14 P4x4	2023-115	246 226,42	0,00	2
01/06/2023	Combinaisonp4 pro	2023-106	1 427,99	0,00	2
02/06/2023	surpantalon niveau 1 + ajout poches	2023-102	15 992,78	0,00	2
02/06/2023	Matériel feu de cheminée	2023-104	6 265,14	0,00	2
02/06/2023	Matériel feu de cheminée	2023-108	8 388,88	0,00	2
07/06/2023	interface Plat'AU Antibia	2023-109	468,78	0,00	4
07/06/2023	ldv 1000 dmr multiflow DSP65	2023-113	3 271,28	0,00	2
07/06/2023	VSAV Cellule avec brancard cla	2023-116	524 054,52	0,00	2
12/06/2023	Réfection étanchéité Saint Remy	2023-112	5 186,64	0,00	10
12/06/2023	veste textile feu multicouche	2023-123	31 955,47	0,00	2
22/06/2023	lampes frontale a pile petz actik 350	2023-124	1 320,00	0,00	2
27/06/2023	Logiciel WEBOps WEBact	2023-121	32 358,00	0,00	4
27/06/2023	VESTES TSI HOMME OPTIMISEES LA	2023-122	12 600,14	0,00	2
29/06/2023	Echelles crinoline	2023-126	3 545,28	0,00	20
30/06/2023	Porte + Volet CIP Héricourt	2023-129	6 184,80	0,00	1
30/06/2023	Volets roulants CIP Vesoul	2023-130	14 544,00	0,00	1
30/06/2023	Fauteuils de bureau	2023-131	485,40	0,00	3
30/06/2023	POMPE A GRAISSE 18V 2AH LI ION	2023-135	395,10	0,00	2
04/07/2023	raccordement Tel accès réseau jussey	2023-133	625,20	0,00	20
07/07/2023	Remise en valeur ARI	2023-128	7 651,37	0,00	2
07/07/2023	VESTES TSI SECURITE CIVILE	2023-134	39 283,54	0,00	2
10/07/2023	PC HP PRO BOOK + BORNE WIFI + STATION	2023-132	3 960,38	0,00	3
12/07/2023	supports de véris RAM XRS 01 HOLMATRO	2023-139	719,24	0,00	2
17/07/2023	COPRULS 3	2023-127	9 346,00	0,00	2
17/07/2023	MATERIEL RADIO BE 2023001225	2023-136	526,20	0,00	2
21/07/2023	Licence Microsoft office + visio	2023-137	1 276,96	0,00	4
01/08/2023	Matériel intervention tempête	2023-140	-5 414,68	0,00	2
01/08/2023	oioscope numerique achat carte	2023-142	578,50	0,00	2
01/08/2023	Servante	2023-143	359,90	0,00	2
01/08/2023	Portes placard	2023-144	355,20	0,00	3
01/08/2023	Matériel SIOP	2023-145	3 959,29	0,00	2
14/08/2023	vestiaire CIP Lure-Gray-Héricourt	2023-147	7 542,42	0,00	2
31/08/2023	Mobilier FAUCOGNEY	2023-148	1 717,38	0,00	2
31/08/2023	Mobilier LAVONCOURT	2023-149	814,79	0,00	2

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
31/08/2023	Mobilier Gy	2023-151	456,00	0,00	2
04/09/2023	TV TCL 43 pouces	2023-146	349,00	0,00	2
04/09/2023	Mobilier Servance	2023-150	407,41	0,00	2
08/09/2023	Combinaison SCUBAPRO 5 mm	2023-171	294,00	0,00	2
15/09/2023	Meuble sous escalier. Technique	2023-155	2 542,80	0,00	10
15/09/2023	crepine epuisement AR 100 acie	2023-156	190,91	0,00	3
18/09/2023	Geremi (Paie)	2023-153	3 600,00	0,00	4
18/09/2023	DIADEME (SSSM)	2023-154	17 731,70	0,00	4
20/09/2023	Feu nocture FRESSE	2023-157	1 746,60	0,00	10
21/09/2023	DEBROUILLAILLEUSE HERICOURT	2023-152	420,00	0,00	2
21/09/2023	Licence SQL Server ANTIBIA	2023-158	1 395,61	0,00	4
21/09/2023	tronçonneuse stihl thermique	2023-160	1 303,18	0,00	2
21/09/2023	Eclairage portatif engin incendie	2023-161	9 854,46	0,00	2
02/10/2023	Micro onde	2023-159	149,99	0,00	3
12/10/2023	PC portable télétravail	2023-162	237,74	0,00	2
12/10/2023	Compresseur silenc 12/40 V SH	2023-170	397,44	0,00	2
16/10/2023	Four encastrable + Frigo Cuisine DSDIS	2023-163	299,00	0,00	3
16/10/2023	Remise en valeur EPS Luxeuil BY-280-KH	2023-164	0,00	0,00	2
18/10/2023	echelles telescopique	2023-166	234,60	0,00	2
20/10/2023	VPL Fourgon STEP E110 GR-789-RQ	2023-165	136 147,71	0,00	2
25/10/2023	PANTALON TSI	2023-167	18 096,85	0,00	2
06/11/2023	Tablettes SAMSUNG Galaxy tab 7	2023-168	1 720,80	0,00	3
09/11/2023	Matériel de communication	2023-169	359,10	0,00	2
13/11/2023	Tableau liège 150/100 CA151790	2023-173	137,26	0,00	3
15/11/2023	Disque dur + panneau support cables	2023-172	2 305,93	0,00	2
20/11/2023	aspirateurs a eau 429 SUB CPLB	2023-176	3 578,27	0,00	2
21/11/2023	Pare-Feu routeur 4 G	2023-174	1 170,48	0,00	3
22/11/2023	Chemises + chemisettes + pantalon sortie	2023-181	1 249,58	0,00	2
23/11/2023	Electropompes + Motopompes BE 2023002479	2023-179	4 876,49	0,00	2
28/11/2023	allair 4XR photolum EX-O2-CO-H	2023-175	1 603,01	0,00	2
30/11/2023	BOULONNEUSE A CHOCS 1/2 18V 13	2023-184	395,10	0,00	2
30/11/2023	COMPRESSEUR RESSORTS PNEUM+MARCHE PIED	2024-006	2 019,84	0,00	2
01/12/2023	corpuls CPR de demonstiation c	2023-176	18 000,00	0,00	2
05/12/2023	Electro Cuisine Villersexel 2023002558	2023-180	2 055,00	0,00	3
12/12/2023	Kit Controlle acces sécurisé porte	2024-007	2 521,20	0,00	2
15/12/2023	Licences Sofiphone	2023-182	1 211,12	0,00	4
15/12/2023	Licences CSTA pour SIOP	2023-183	3 536,24	0,00	4
31/12/2023	Mobilier Divers	2024-002	501,24	0,00	2
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1424-32 par renvoi de l'article R. 3313-7 du CGCT) – SORTIES

IV

A6.2

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	Valeur nette comptable le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins value (2)	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
TOTAL GENERAL							23 200,00	23 200,00	
Cessions à titre onéreux							23 200,00	23 200,00	
17/10/2023	1 VSAV sur chassis Citroen	17/11/2011	73 771,28	12	73 771,28	0,00	23 200,00	23 200,00	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(2) Plus ou moins value = Prix de cession - Valeur nette comptable le jour de la cession.

(3) La valeur nette comptable au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	IV
	A6.3

Pour mémoire		Crédits ouverts
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-23 200,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	23 200,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A6.4

Modalité et date d'acquisition (1)	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

IV

A6.5

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	Valeur nette comptable le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les sorties réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement. Afficher une ligne par sortie, qu'elle soit totale ou partielle.

(2) Plus ou moins value = Prix de cession - Valeur nette comptable le jour de la cession.

(3) La valeur nette comptable au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A7

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le SDIS.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A7

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES

IV
B1.1

ENGAGEMENTS HORS BILAN - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 3312-2 du CGCT)

Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
26 000,00	
26 000,00	
26 000,00	
2 500,00	
1 000,00	
1 000,00	
20 300,00	
1 200,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS (Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)	B1.2

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					0,00
FONCTIONNEMENT					26 000,00
65741			UDSP 70	Association	20 300,00
65742			Ceuvre des Pupilles	Association	1 200,00
65743			Musique Villersexel	Association	1 000,00
65744			Amicale du SDIS	Association	2 500,00
65745			Spéleo-secours	Association	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN-ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

B2

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir				Total (1)
					N+1	N+2	N+3	N+4	
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B3

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES	B4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

IV
B6

AUTORISATION DE PROGRAMME		Stocks AP votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenus dans l'année	AP nouvelles votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées dans l'année	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année N	Restes à financer au titre des AP affectées au 31/12/N
Numéro	Libellé								
2022-001	SYSTEME D INFORMATION OPERATIONNEL Slop	1 000 000,00	0,00	0,00	650 000,00	0,00	650 000,00	356 305,75	293 694,25
TOTAL		1 000 000,00	0,00	0,00	650 000,00	0,00	650 000,00	356 305,75	293 694,25

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

IV
B7

AUTORISATION D'ENGAGEMENT		Stocks AE votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenus dans l'année	AE nouvelles votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N	Flux d'AE affectées dans l'année	AE affectées annulées dans l'année	Stock d'AE affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année N	Restes à financer au titre des AE affectées au 31/12/N
Numéro	Libellé								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(6) = (4) - (5) 0,00

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	AGENTS TITULAIRES		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	2,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	1,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		22,00	0,00	22,00	22,00	16,00	1,00	17,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	15,00	0,00	15,00	15,00	11,40	0,00	11,40
ATTACHE	A	5,00	0,00	5,00	5,00	3,00	1,00	4,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	2,00	1,60	0,00	1,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	0,00	17,00	17,00	13,80	0,00	13,80
ADJOINT TECHNIQUE	C	13,00	0,00	13,00	13,00	10,80	0,00	10,80
INGENIEUR	A	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN	B	2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		127,00	1,00	128,00	128,00	108,60	1,50	110,10
CAPITAINE - MEDECIN - PHARMACIEN - INFIRMIER	A	13,00	1,00	14,00	14,00	9,00	1,50	10,50
CAPORAL - SERGENT LIEUTENANT	C	91,00	0,00	91,00	91,00	80,60	0,00	80,60
	B	23,00	0,00	23,00	23,00	19,00	0,00	19,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		166,00	1,00	167,00	167,00	138,40	2,50	140,90

DDSSIS - SDIS 70 - CA - 2023

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	ADM		0,00	47	
CAPITAINE - MEDECIN - PHARMACIEN - INFIRMIER	A	OTR		0,00	47	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique
 URB : Urbainisme (dont aménagement urbain).
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-2-1 : absence de cadre d'emplois de la fonction publique susceptible d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-2-2 : absence de cadre d'emplois de la fonction publique susceptible d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie (des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil).
 3-3-3** : emplois de secrétaire de mairie (des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %).
 3-3-4* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

IV
C2
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT et au SDIS par renvoi de l'article L. 3241-1)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Siège de l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE SDIS	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			0,00
Autres organismes de regroupement			0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	C3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C4

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations - Mandats ou titres émis (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets)

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(Avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations - Mandats ou titres émis (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C4

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M. 61) (1)

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations - Mandats ou titres émis (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES(Après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations - Mandats ou titres émis (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 13
 Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13
 Contre : /
 Abstentions : /

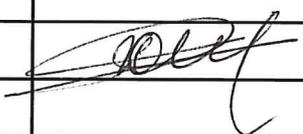
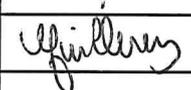
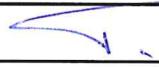
Date de convocation : 08/05/2024

Présenté par La Présidente (1),
 A Vesoul, le 22/05/2024
 La Présidente,

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session
 A Vesoul, le 22/05/2024
 Les membres du conseil d'administration (2),

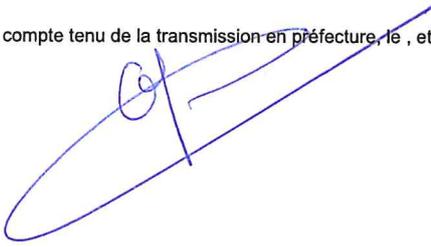
ABRY Francis	/
ARNOULD Isabelle	
BAILLY Laurent	
BERTIN Jean-Marie	
BONNARD Corinne	
BORDOT Thierry	
BOUCRY Monique	
BRETON Marie	
BURGHARD Frédéric	
BURKHALTER Fernand	
CARTERET Jean-Paul	
CHARBONNIER Gabriel	
CHAUVELOT-DUBAN Claudy	
CLEMENT Christelle	
CORNU Benoît	
COUTHERUT Sylvie	
DOUSSOT Dimitri	
FAIVRE Marie-Claire	
FASSETNET Patricia	
FRIQUET Carmen	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GAUTHERON Martine	
GAY Jean-Claude	11+
GEHIN Isabelle	
GOUX Patrick	
GRANDJEAN Véronique	
GUILLEMAIN Sylvain	
GUILLEREY Karine	
JEANPARIS Corinne	
KRATTINGER Yves	
LALLEMAND Jérôme	
LAURENT François	
MANIERE Sylvie	
MARSOT Gilles	
MICHEL Carole	
OUDOT Thomas	
PEQUIGNOT Martine	
PINOT Régis	
PIQUARD Bernard	
PULICANI Hervé	
RICHARD Michel	
RIGOLOT Christelle	
ROBERT René	
SEGUIN Laurent	
SOMBSTHAY Jean-Jacques	
TRAMESEL Jean-Claude	

Certifié exécutoire par La Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-287000012-20240522-CA-2024-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2024
 Publication : 28/05/2024

